

Par Dr Alain CARRE (CGT et a SMT)

Alain et moi appartenions à deux collectifs : Celui de l'UGICT-CGT des personnels des services de santé au travail.



Alain, notre camarade, était toujours présent et fidèle à notre engagement syndical. Il a ainsi participé activement aux réflexions qui ont présidé aux deux manifestes de ce collectif auxquels il avait apporté sa clarté de réflexion et son engagement non seulement syndical mais vis-à-vis de ses patientes et patients. Quand il ne pouvait pas être présent son absence était palpable et a posteriori ses contributions à distance étaient précieuses.

Le deuxième collectif auquel nous appartenions était celui de l'association santé et médecine du travail.

J'ai, en cette très malheureuse occasion, édité les contributions publiées d'Alain à la revue de l'association SMT que je remettrai à sa famille. Il était membre du conseil d'administration de SMT depuis 2004.

Ces textes sont particulièrement révélateurs de ses talents.

Quand nous cherchions en début de séance des rapporteurs, alors que les candidats et candidates ne se bouscuaient pas, il était très souvent volontaire. Les textes publiés en témoignent. Il excellait dans ce domaine.

Il y déployait ses talents : son écoute hors du commun et sa puissance de synthèse ce qui faisait de lui en matière clinique un praticien particulièrement compétent. L'intercompréhension clinique alliée à ses qualités assuraient un diagnostic structuré et pertinent.

Je voudrais, de ce fait, en terminant, évoquer la maltraitance qu'il a subi de la part du conseil de l'ordre des médecins du Rhône. La dernière fois que j'ai échangé avec lui, il était particulièrement affecté par cette forfaiture. C'est en particulier à cause de la violence qu'il subissait que l'association SMT a décidé d'éditer notre ouvrage sur la clinique médicale du travail, qui contient plusieurs contributions d'Alain, afin d'en finir avec ce scandale.

J'en veux à celles et ceux, que j'hésite à qualifier de confrères et consœurs, à ces personnes qui sans nul doute ont rendu ses derniers mois plus difficiles. La souffrance qu'il a ressentie devant cette injustice qui lui était faite était réelle. Honte à elles et à eux !